

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANNGES RELIGIEUX,

POLITIKES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi 12 Decembre 1848. No. 26.

## LETRE

DE M. DE MONTALEMBERT.

(L'Ami de la Religion de Paris.)

MESSEURS,

Après avoir long-temps réfléchi, long-temps examiné notre situation, je sens que j'obéis à la voix d'un devoir, et ce devoir je viens l'accomplir, non pas certes dans un esprit de lutte ou d'animosité, mais au contraire avec la ferme résolution de ne pas dépasser les bornes d'un avertissement fraternel.

Pendant que je signalais dernièrement les principes aberrations qui menacent aujourd'hui l'ordre social et l'avenir de la France, il s'élevait au fond de mon cœur une question que je me suis souvent faite depuis six mois, et qui doit enfin se poser publiquement.

Pourquoi faut-il que de telles aberrations aient rencontré parmi nous, non pas certes des complaisances, mais quelquefois des dupes, et plus souvent encore des instruments involontaires ?

Pourquoi faut-il que des hommes, dont plusieurs sont chers aux Catholiques par leurs vertus, leur caractère, leurs talents et leur éloquence, aient eu pouvoir, afin de mieux servir les intérêts de la démocratie à laquelle ils se sont voués, préter un concours indirect à la propagation de quelques-unes de ces funestes erreurs ?

On le sait ; une école s'est produite parmi nous, depuis la révolution de février, qui semble avoir couvert de son indulgence, quelquefois même de sa sympathie, les nouveaux réformateurs de l'état social, et qui chaque jour reçoit en échange les éloges et les compliments de leurs organes. Dans la presse, à la tribune, dans la chaire même, un langage nouveau a été tenu, et n'a pas toujours été compris ou approuvé par la majorité des catholiques. Je crois fermement qu'il n'y a chez les hommes sérieux et éminents de cette école, que de simples apparences de sympathie pour l'erreur ; mais ces apparences même sont à regretter, dans un temps où la vérité a plus que jamais besoin de toute sa force et de toute sa majesté.

Pourquoi faut-il d'ailleurs que ce soient des catholiques qui nous aient donné un nouvel exemple de cet empressement servile et passionné qu'éprouve l'humanité à saluer les pouvoirs nouveaux, à suivre le vent de la fortune ? Hélas nous le savons ; c'est le propre de l'homme de courtoiser le succès et de se prosterner devant la victoire. L'histoire de notre pays nous montre que la foi ne défend pas toujours de cette faiblesse les natures les plus honorées, ni les talents les plus distingués. Mais n'est-ce pas un triste spectacle que cette adulation du présent, aux dépens du passé ; que cette injuste partialité contre le malheur, contre les vaincus ; que ce besoin de sauter au cou des vainqueurs, fût-ce même au risque d'embrasser un ennemi ou un insensé ? Ne dépasser-t-on pas les limites de la prudence et de la justice, quand après avoir prodigué aux hommes nouveaux des éloges systématiques, on jette le voile du silence sur les discours incendiaires, sur les provocations coupables, afin, dit-on, de ne pas inquiéter ou diviser les républicains.

Certes, nous aimons mieux voir dans ce système un optimisme un peu puéril qu'une obéissance complaisante. Mais s'il convient de pratiquer aujourd'hui plus que jamais la loi du respect que la religion impose envers les dépositaires de l'autorité, cette loi qui a été si complètement oubliée et méconnue sous le dernier régime par un trop grand nombre d'honnêtes gens ; il faut aussi avouer qu'elle n'oblige pas à un aussi imperturbable optimisme à l'égard du pouvoir régnant. Pour en trouver un exemple aussi surprenant, il faudrait remonter assez haut ; il faudrait feuilleter les premiers volumes de l'Ami de la Religion lui-même, alors que cet Ami de la Religion et du Roi accueillait avec une joie partagée par tant de Français le retour d'une dynastie qui représentait à leurs yeux la paix et la liberté. On pouvait, il y a trente-cinq ans, concevoir, excuser et partager la confiance des royalistes de ce temps-là, en présence d'une révolution qui brisait les portes de la prison de Pie VII, et qui rendait les fils de saint Louis aux débris de la société détruite en 1789. L'histoire aura peut-être plus de peine à s'expliquer l'enthousiasme dont certains chrétiens ont salué une révolution inaugurée par l'auteur des Girondins et de la Chute d'un Ange.

Les avertissements n'ont cependant pas manqué sur la véritable portée des faits et des idées qui ont cours parmi nous. A côté de plusieurs symptômes consolants, qu'il serait injuste et indigne de nier, que de voix s'élevaient encore pour continuer la vieille guerre du siècle contre Dieu ! Il faut leur savoir gré du moins de ne pas déguiser leur pensée, de ne pas révéler leur prédication, comme ces utopistes dont nous parlions hier, d'une théologie suspecte ou hypocrite. Mais au moins sachons profiter de leur franchise pour bien comprendre où ils veulent nous mener. Qu'il me soit permis de vous en citer deux exemples significatifs.

Le projet de Constitution est précédé, comme on sait, par un préambule destiné à contenir l'exposition dogmatique des principes qu'on veut proclamer au nom de la France. Au sein de l'Assemblée, les esprits les plus sérieux et les plus élevés ont été unanimes pour repousser ce préambule ; mais il a été adopté ; et voici comment ce succès a été célébré par le National, organe avoué des principaux auteurs de la révolution et de la Constitution. « Malgré les dénégations « des sacerdotiques, l'autorité morale, qui doit présider à la « marche éternellement ascendante du genre humain, n'est « plus dans les dogmes théologiques. Le progrès est laïque « et le mouvement de la civilisation s'accomplit complète- « ment en-dehors du catholicisme... La loi théologique est « dépossédée et la loi civile s'est faite dogme à son tour... « Les constitutions sont les codes religieux des temps mo- « dernes. »

Quelques jours plus tard, un autre journal de la même couleur, l'Emancipation de Toulouse, s'exprimait ainsi : « Pleins de l'idée humaine qui a renversé l'idée divine, ap- « portons tous au banquet de la fraternité la foi sociale et « la fervente révolutionnaire... La royauté étant vaincue

« comme l'aristocratie le naissance, travailleurs, n'ayons « qu'un adversaire, et tenons-nous en garde contre les béné- « ficiaires de l'aristocratie nouvelle : le Prêtre et le Capital. » (22 septembre 1848.)

De tels aveux, ou plutôt de telles professions de foi sont faites, ce semble, pour éclairer et pour avertir tous les hommes de foi et tous les hommes de sens. On serait inexcusable de se boucher les oreilles pour ne pas les entendre.

Quand des orateurs et des écrivains catholiques, se laissant entraîner par l'attrait de la nouveauté, ou par le désir de subvenir aux cruelles nécessités du moment, viennent défendre le droit au travail, l'impôt progressif, le papier-monnaie et autres erreurs de ce genre, on doit les plaindre, mais on peut se rassurer ; car chacun sait maintenant que sur ces points-là, la société française, telle qu'elle est actuellement représentée, ne manquera pas d'être énergiquement défendue contre de folles innovations. Et d'ailleurs ces mesures, funestes en soi, n'ont rien d'essentiellement contraire au catholicisme. Mais quand on sort du domaine de l'économie sociale et de la politique pour se transporter sur celui de la foi ou de la tradition, les appréhensions deviennent plus légitimes. Il n'est personne qui ne doive s'étonner et s'alarmer, lorsque ces orateurs ou ces écrivains nous préchent la charité en nous menaçant, non plus seulement des peines éternelles, mais de la spoliation pour l'hiver prochain ; lorsqu'ils affirment que l'aumône, la simple aumône est une humiliation pour celui qui la reçoit ; lorsqu'ils semblent frayer la voie à l'organisation de la charité par la main de l'état ; lorsqu'ils protestent contre le droit qu'a toujours eu l'église d'être propriétaire ; ou enfin lorsqu'ils proclament que le christianisme est la démocratie même, et que la république date du Calvaire.

Tout cela s'est dit ou écrit depuis quelques mois ; on me dispensera de citer les noms et les dates. Je n'ai point à dresser un acte d'accusation ; je veux seulement indiquer un écueil, où courent risque de se briser, selon mon humble opinion, des hommes que j'honore et que j'ai souvent admirés.

Leur erreur provient d'une double confusion. Ils confondent le socialisme avec la démocratie, et la démocratie avec le christianisme.

Mais le socialisme n'est pas la démocratie ; car la seule démocratie honnête et considérable qu'on ait vue dans le monde depuis la venue du Christ, la démocratie des Etats-Unis, professe pour les tendances socialistes autant d'horreur que de mépris.

Et le christianisme est encore bien moins la démocratie. Il n'est pas plus la démocratie, qu'il n'est la monarchie ou l'aristocratie. Il n'exclut aucune de ces trois formes du gouvernement temporel ; mais il est impossible de soutenir sérieusement qu'il ait plus de partialité pour l'un que pour les autres, à moins de croire qu'il n'ait changé de principe et de nature au dix-neuvième siècle. Il ne faut pas prendre les puissances sympathiques que le christianisme proclame et inspire en faveur des pauvres et des faibles, pour une conformité de principes avec le gouvernement démocratique ; ce serait commettre absolument la même erreur que ceux qui ont déduit la doctrine de l'absolutisme monarchique, du respect que l'évangile impose pour l'autorité de César.

Non, le christianisme, ou du moins l'église, qui est pour nous la seule expression complète du christianisme, n'a jamais accepté cette confusion avec les formes politiques, qu'on voudrait aujourd'hui introduire au profit du principe qui domine la société moderne.

L'église a été corollaire des bienfaits de la féodalité ; elle a été dotée, servie, défendue et honorée par les races chevaleresques comme elle ne l'a été par personne, ni avant, ni après ; et cependant, grâce au ciel, l'église ne s'est jamais identifiée avec la féodalité, et sur les ruines de celle-ci, elle s'est retrouvée debout, prête à conduire le monde à d'autres destinées.

Malgré l'autorité de Bossuet et de bien d'autres esprits du premier ordre, elle ne s'est pas non plus laissée confondre avec la royauté absolue ; et l'affaiblissement de son influence dans certains pays, par suite de son alliance trop intime avec le pouvoir monarchique, suffit pour démontrer et justifier la souveraine sagesse de sa réserve.

Croire qu'elle en agira autrement envers la démocratie moderne, ce serait donner un démenti incompréhensible à tous les souvenirs et à tous les monuments de son histoire ; ce serait dire que pendant tant de siècles d'union cordiale et féconde avec l'aristocratie et la royauté, elle n'a pas su ce qu'elle faisait, et que sa conduite a été en contradiction flagrante, perpétuelle, universelle, avec le fond de sa doctrine ! Tous les hérésiarques l'ont dit, et ont agi en conséquence ; mais nul catholique ne voudra jeter cette injure à sa mère.

Sachons donc le reconnaître : le Christianisme se prête à toutes les formes du gouvernement humain, mais il ne s'identifie avec aucune. Le Christianisme est fait pour survivre à tous les pouvoirs, tous plus ou moins fragiles, plus ou moins éphémères, même quand ils dureraient quatorze siècles, comme a duré la royauté française ! Il est ici-bas, non pas, pour progresser, pour se transformer, pour marcher avec le genre humain, comme le disent les courtisans de l'orgueilleuse humanité ; mais pour montrer la voie, pour tendre la main à cette pauvre orgueilleuse, pour la guider, la relever dans cette marche où elle trébuche bien plus souvent qu'elle n'avance.

Il a été, dès son premier jour, ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il sera toujours ; la vérité tout entière, la vérité infaillible, immuable, incomparable. Les vérités humaines, les vérités relatives et variables de l'ordre politique et sociale ne sont rien que par un rayon de sa vie ; mais il ne se laisse pas plus confondre avec elles, que le soleil ne se laisse confondre avec ces lumières factices éphémères qu'il nous est donné d'allumer et d'éteindre au gré de nos besoins ou de nos caprices.

Voilà ce qu'il faut proclamer et répéter sans cesse, en face de l'orgueil démesuré des pygmées de notre temps, toujours disposés à se compter pour des géants, à prendre leur impression du moment pour la loi éternelle du monde et leur découverte d'hier pour le type du grand, du beau et du vrai.

Pour moi, je ne puis me défendre de souffrir quand j'en-

tends déclarer que le christianisme est la démocratie. J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que le christianisme était la monarchie, et qu'on ne pouvait être bon chrétien sans croire à la royauté. J'ai lutté vingt ans, et non sans quelque succès, contre cette vieille erreur aujourd'hui dissipée. Je lutterais vingt ans encore, si Dieu me les donnait contre cette nouvelle prétention ; car je suis convaincu que ce sont deux aberrations du même ordre, deux formes de la même idolâtrie, la triste idolâtrie de la victoire, de la force et de la fortune.

Me sera-t-il permis, en terminant, de hasarder un conseil aux catholiques ? Reconnaîtront-ils le droit de leur en adresser, à celui qui a si long-temps servi leur cause, et qui le premier a levé leur drapeau dans la vie parlementaire ? J'en suis sûr ; mais s'ils le voulaient bien, je leur conseillerais avant tout, dans le temps où nous vivons, le calme, la réserve et la dignité. La dignité ! sans laquelle il n'est pas de liberté vraie, pas de force durable ; la dignité ! cette humble et sainte dignité de l'église, que pour ma part je me suis toujours appliqué à sauvegarder non moins que la liberté même, dans toutes nos luttes contre la politique et la philosophie de ces dernières années. Mais, qu'il me soit permis pour se maintenir dans cette voie, la première condition est d'éviter un contact trop fréquent, une alliance trop intime avec les rêves et les emportements de nos contemporains. Notre cause est assez forte, assez belle pour nous dispenser d'être les auxiliaires ou les courtisans de personne. Ce n'est pas seulement à l'ombre des trônes antiques que la religion risque de ternir son éclat et sa pureté ; Pair du carrefour et du club ne lui vaut pas mieux que l'atmosphère des cours.

A qui faut-il encore démontrer que la source d'où coulent la plupart des pensées en vogue parmi nous est profondément suspecte ? Nous l'avons vu ; pendant que les uns cherchent à se séduire par un accomplissement monstrueux des images et des noms qu'ils empruntent au Christianisme avec les tendances et les instincts de la matière ; d'autres, plus sincères, nous montrent à un principe qu'il s'agit de faire prévaloir dans la société nouvelle et de substituer au principe chrétien. Il faut donc savoir fermer son oreille et son cœur aux suggestions perfides de ces faux prophètes, qui présentent à l'humanité le poison sous des dehors enchanteurs ; il faut imiter envers eux la prudence du serpent dont parle le Roi-prophète : *Sicut aspidis surda et obturantis aures suas que non exaudivit vocem increpantium, et venefici incantantis sapienter.* Et quant à tous ces orgueilleux qui croient hériter du catholicisme et le remplacer attendons les attributions du temps. Le temps est avec nous et pour nous. Il imprimera le sceau de la durée à tout ce qu'il y a de légitime dans les besoins nouveaux, dans les réformes populaires, et il les ramènera doucement sous la discipline de la vérité éternelle. Quant au reste, quant aux théories insensées de ces révélateurs qui croient que l'homme a attendu le dix-neuvième siècle pour connaître ses droits et ses devoirs, aux prétendues conquêtes de l'idée humaine sur l'idée divine, le temps en fera justice, une prompte et complète justice. *Videtur caro quae fluit, insubstantia.*

Assistons donc en paix à ce grand spectacle des justes de Dieu ; avec un tendre respect pour sa sainte volonté, avec une profonde sympathie pour tous les malheureux. Soyons compatissants envers les vaincus, quelque soit leur parti, car nous nous en risquons d'être vaincus nous-mêmes, si nous ne l'avons déjà été. Mais surtout soyons indépendants vis-à-vis des vainqueurs, quel que soit leur drapeau, car les victoires de l'homme ne sont jamais assez pures pour être durables.

Dieu seul est l'éternel vainqueur. Même ici-bas, il prépare sans cesse à ses ennemis des démentis sanglants et des abaissements inouïs. Notre siècle ne sera pas exempt de cette loi. Au contraire. Jamais les hommes et les doctrines ne se sont abattus avec une rapidité plus merveilleuse et plus légitime. Chaque jour les voix s'entendent les uns sur les autres au fond de cet abîme où l'on n'échappe à l'épouvante que par l'oubli, et que la main divine tient ouverte depuis la création du monde pour les révoltes et les folies de l'orgueil.

Ce 19 octobre 1848.

CHARLES DE MONTALEMBERT.

## DE LA SITUATION POLITIQUE DE L'EUROPE.

C'est toujours une tâche difficile et hasardeuse que de vouloir esquisser la situation politique et religieuse des nations étrangères. Mais combien aujourd'hui cette tâche ne se complique-t-elle pas d'obstacles imprévus et de périls inaccoutumés ?

Nous ne chercherons pas d'ailleurs à le dissimuler. Pour nous dégager des étroites du présent, pour nous élever au-dessus des alarmes qui nous entourent et nous oppressent, il est besoin d'un effort particulier de résolution et de courage. Il y a dans les dangers du moment et dans les souffrances de la patrie un invincible et douloureux attrait qui nous attache au sol natal. Mais la grande loi de la solidarité humaine n'a jamais plus intimement uni les divers peuples de l'Europe, et la contre-coup incessant des secousses qui ébranlent les pays voisins, nous atteint presque aussi profondément que nos commotions intérieures elles-mêmes.

Quel spectacle que celui qu'offre le monde ! Si, dans les régions de la foi, des symptômes consolants se lèvent et apparaissent de loin, comme une aurore d'espérance, que de maux et que de désolations dans l'arène politique !

Une pensée cependant nous soutient. Ce n'est pas en vain que Dieu donne à la terre ces grandes et terribles leçons. Le chrétien doit assister à l'œuvre de la Providence, et en recueillir avec docilité les merveilleux enseignements. S'il ne sait pas encore à démentir le mystère, qu'il en contemple du moins les effets, qu'il médite le passé, et qu'il ouvre son regard vers l'avenir.

Es-ayons donc de nous rendre compte des faits. Dans l'ordre politique d'abord, dans l'ordre religieux ensuite, que voyons-nous ?

I. Jamais époque ne fut plus solennelle. Manifestement,

nous sommes arrivés à l'une de ces heures de crise où le gouvernement des sociétés change et se transforme. Le vieux monde s'en va.

L'édifice inauguré par la réforme, couronné par le traité de Westphalie, et tant bien que mal restauré par les Conventions de 1815, cet édifice croule de toutes parts. Les querelles de maisons royales et les guerres de succession n'occupent plus la scène, le système de pondération lui-même contre lequel protestent la grandeur récente de l'Empire russe, la dissolution de l'Empire ottoman, la puissance des Etats-Unis d'Amérique, le réveil des nationalités et le développement des intérêts commerciaux et industriels, ce système n'existe plus quant à présent que pour l'histoire. La Sainte-Alliance et le Congrès de Vienne ne seront bientôt plus que des dates : l'une n'a pu contenir les flots montants des révolutions ; l'autre voit chaque jour déchirer sa feuille ses stipulations les plus habilement conçues. La création du royaume grec, la reconnaissance de la Belgique, la quadruple-alliance, le traité du 15 juillet 1840, l'incorporation de Cracovie, la violation de l'ancien pacte fédéral de la Suisse, ce sont là autant de coups mortels portés dans le domaine des faits à l'œuvre des diplomates européens.

Et dans la sphère des idées, la transformation est bien plus remarquable encore. De toutes les monarchies d'alors que reste-t-il ? L'empereur de Russie seul a gardé la plénitude de son autorité souveraine. L'Espagne, Naples, le Piémont, la Toscane, la Prusse, l'Autriche elle-même sont devenus des Etats constitutionnels. Un Parlement allemand siège à Francfort, rival et héritier de la Diète germanique. Rome a reçu du Souverain Pontife une Constitution. La France est une République démocratique.

Il y a un abîme entre 1814 et 1848. D'ailleurs on ne s'agit plus seulement de dépasser les bornes des frontières, de saluer la naissance ou la ruine des empires, de contempler les peuples qui viennent à la lumière et les dynasties qui s'éclipsent ; la lutte n'est plus exclusivement politique ; elle est sociale. La hache n'est pas seulement au pied des trônes, elle est à la base même de la société. La terre tremble ; les fondements de l'ordre intérieur sont à nu ; la propriété, la famille, la conscience, la liberté humaine sont violemment attaquées. Il semble qu'une invasion de barbares ait tout à coup surgi des bas-fonds de la société. L'Europe entière est en armes ; on ne discute qu'à l'ombre des baïonnettes ; on ne dort que sur l'affût des canons ; les saintes notions du droit de la justice sont contraintes à s'abriter sous le tranchant du glaive.

Tentons de distinguer les éléments d'un tel chaos et de voir clair dans cette mêlée, où le bien et le mal sont si étrangement confondus.

II. Au premier rang et partout, artisans les plus indifférents du désordre, disposant d'une force extraordinaire pour détruire, frappés d'une impulsion radicale pour édifier, apparaissent les démagogues. Des liens étroits les unissent d'un bout de l'Europe à l'autre ; leurs moyens sont les mêmes, leur but est identique. Ils marchent à la dictature de la monarchie par l'émeute et par l'assassinat. Ce sont les chefs des barricades de juin ; ce sont les égorgeurs du prince Likhnowski à Francfort, du comte de Lemberg à Pesth, du comte de Lutour à Vienne, du général de Brém à Paris ; ce sont les assassins de Pabbé Simonini à Rome ; ce sont les spoliateurs des convents de Suisse, et les héros de l'enlèvement du saint Evêque de Fribourg.

Tandis que la portion la plus aveugle et la plus facile à entraîner de ce parti, cède aux suggestions redoutables et aux décevantes illusions adressées à son ignorance, à ses doutes et à sa faim ; les exécutés déclament dans les Parlements, écoutent de loin la sublime horreur de la canonnade, tyrannisent une capitale comme le communiste Borsch et le rongiste Schuscha à Vienne, comme le socialiste Kossuth en Hongrie ; ou bien ils attisent la révolte, comme Mazzini en Italie.

Par eux-mêmes, disons-le, ils sont peu nombreux et ils ne pourraient aspirer qu'à un triomphe passager et sanguinaire. Aussi quand ils se démasquent et quand on les voit seuls ; ils soulèvent la juste colère des populations honnêtes. Malgré l'attrait de leurs funestes doctrines et l'appui terrible que leur prête la misère, ils seraient peu dangereux s'ils ne se rattachaient pas à un parti bien autrement nombreux qu'ils compromettent, qu'ils exploitent, qu'ils tyrannisent, et qui n'a le plus souvent Phéroïsme de se séparer d'eux que quand il est trop tard. Nous voulons parler du faux libéralisme.

III. On ne voudra pas croire, dans cinquante ans d'ici, à l'immense puissance que le faux libéralisme a mise au service des démagogues. On ne croira pas à la naïve candeur, ou plutôt à l'aveugle faiblesse avec laquelle des hommes honnêtes, des esprits élevés sous beaucoup de rapports, quelquefois des cœurs sincères et droits, ont consenti à subir la domination et à faire les affaires de ce qu'il y a de plus violent et de plus illibéral parmi les révolutionnaires.

Nous nous abstiendrons de rien dire de la France ; les faits parlent assez haut. Mais qu'on regarde la Diète de Vienne, qu'on la voie, gémissant sous l'oppression de quelques fureurs, les protégés de l'autorité de son nom, appeler pour eux les populations aux armes et étendre sur leurs excès le manteau de sa légalité ! Quel exemple que les hommes éminents du libéralisme hongrois se traitant à la remorque du socialisme et n'osant pas sévir contre les meurtriers du comte de Lemberg ! Quelle douloureuse leçon pour les partisans sincères de la liberté italienne, que de voir l'abbé Gioberti, réunissant à Turin ce prétendu Congrès national où les voix les plus nombreuses réclament l'abolition de la royauté et du principat dans la péninsule ! Tout le monde n'a pas le courage, comme le comte Balbo dans le Parlement piémontais, de se lever presque seul contre les décrets de prescription qui frappent les congrégations religieuses. Et combien est rare la force d'âme de ce député de Mannheim, M. Bassermann, qui long-temps chef de l'opposition la plus avancée au Pays de Bade, a rompu d'une manière éclatante devant le parlement de Francfort avec ses anciens adhérents, en leur jetant, à propos des horreurs commises à Vienne et à Prague, ces terribles paroles : « Votre liberté est due venue la liberté du crime. Voici la vieille tyrannie qui revient : que celui d'entre vous qui veut combattre pour la liberté

viens se ranger avec nous contre cette tyrannie moderne. Les vagues montent. Il est temps de plier les voiles; il ne reste plus qu'à charger les fusils, qu'à nigriser les sabres pour protéger la vraie liberté, pour l'empêcher de s'abîmer sous cette tyrannie baptisée d'un nom nouveau!"

Certes, nous ne faisons pas aux promoteurs et aux loyaux champions du mouvement libéral en Europe l'injure de les confondre avec les radicaux. Nous savons distinguer parmi eux; nous y saluons des esprits convaincus et de cœurs généreux. Mais nous ne saurions déplorer assez la triste connivence qui en associe un trop grand nombre à des actes dont ils ne sont pas les auteurs directs, mais dont ils porteront devant l'avenir la redoutable complicité.

Et nous disons ces choses avec d'autant plus de regrets et de douleur, que si le parti libéral avait voulu être vraiment digne de son nom et accepter franchement et sans restriction sa devise et ses doctrines, il avait un rôle magnifique à jouer et des destinées incomparables à accomplir.

Evidemment, l'ère de la liberté, des sages réformes et des légitimes concessions était venue pour le monde européen. Les antiques traditions du pouvoir absolu n'étaient plus en harmonie avec les exigences et les besoins nouveaux de la société.

Nous ne voulons être injustes envers personne; nous ne voulons pas mêler notre voix à d'injurieuses clamours; nous tenons à ne pas refuser aux grandes maisons souveraines qui ont si long-temps régi les destinées des nations occidentales, l'hommage qui est dû à leurs longs et illustres services. Mais il faut le reconnaître: les peuples attendaient une légitime émancipation. Des symptômes indéniables l'annonçaient, et à part l'entraînement de l'exemple des contrées voisines et le progrès des idées, les cours d'Allemagne auraient dû se souvenir qu'en 1813 il avait fallu, pour rappeler les populations aux armes, faire résonner à leurs oreilles des promesses solennelles et des engagements qui devaient être inviolables.

Que les gouvernements eussent compris plus tôt les nécessités des temps; que les représentants des idées constitutionnelles eussent compté sur la force des vœux populaires plus que sur les hasards de l'insurrection; que l'Europe pouvait donner le spectacle auguste dont Rome a été le théâtre aux premiers et glorieux jours de l'avènement de Pie IX: à savoir l'accord unanime des sujets et des princes, resserrant leurs liens par de pacifiques révolutions, renouant une alliance nouvelle entre l'ordre et la liberté, retrempeant le pouvoir et ennobliant l'obéissance!

Nous savons bien qu'il n'y en a pas été ainsi: que les princes n'ont pas eu cette prévoyante sagesse, et que les libéraux, les uns par faiblesse d'esprit, les autres par lâcheté de cœur, ceux-ci par vanité ignorante, ceux-là par trahison volontaire, ont fait avorter cette transition heureuse, qui devenait la paix du monde. Nous savons surtout qu'une solution aussi digne n'était pas le compte des démagogues, et qu'ils ont leurs excitations et leurs tentatives, en compromettant les libéraux, ont jeté presque fatalement, et par un contre-coup nécessaire, les gouvernements dans les voies de la résistance. De ce moment, la question ne s'est plus posée entre le progrès légitime et l'absolutisme dépassé; elle s'est posée entre l'ordre et le désordre, entre l'anarchie et la société.

Le progrès libéral a souffert l'excès du radicalisme, et l'ordre a paru passer tout entier dans le camp du Pouvoir; de telle sorte que le ban Jellachich a pu dire avec vérité aux députés de la Diète constituante, sous les murs de Vienne: "Eh bien, c'est l'empereur!"

Ne dissimulons pas d'ailleurs qu'autour des Princes se groupent, et avec raison jusqu'à un certain point, ceux qu'on a voulu appeler *rétrogrades*, mot injurieux pour plusieurs, vrai pour un petit nombre, et qui, s'ils n'entendent seulement de quelques justes regrets pour une influence perdue, et d'une légitime aversion pour de détestables excès, n'a rien qui soit inacceptable. Il faut tenir compte de la nature humaine. L'Aristocratie allemande ou italienne, quelque générosité qu'on lui suppose, ne saurait assister sans regrets au renversement de son influence séculaire, surtout quand elle voit ses plus nobles représentants livrés au fer des assassins, au nom des idées qui la dépouillent. Nous en avons fait l'expérience, et tout le monde conviendra que c'était un mauvais moyen de convertir la noblesse de France à la liberté, que de la lui présenter avec le bonnet rouge et l'éclaboussure.

Voilà donc d'abord un triple conflit dans les Etats européens. L'autorité gouvernementale, le radicalisme démagogique et le faux libéralisme sont aux prises.

Mais ce n'est là que le premier plan de la scène. D'autres éléments d'une haute importance s'agitent encore, et tout compliquant la situation servent à l'agrandir. Nous devons les examiner.

HENRI DE RIANCEY.

branché, pourvu qu'ils soient guidés seulement par les principes d'une compétition équitable.

"Mais comment doivent-ils y prendre: les marchands de Québec et de Montréal pour augmenter les connaissances agricoles, l'esprit d'entreprise des habitants, même quand ils le voudraient; et quelle vraisemblance y a-t-il qu'un peuple, qui est cité proverbialement comme opposé à toute innovation, profiterait de ces efforts? Nous répondons que, même si les moyens à être employés étaient difficiles et coûteux, et l'espoir de succès petit, que les avantages qu'on en retirerait sont si grands, que les moyens doivent toujours être essayés. Mais nous croyons que c'est le contraire, les moyens sont aisés et peu coûteux, et la probabilité grande.

"Nous allons décrire, sans autre préface, le plan que nous ont suggéré quelques réflexions sur ce sujet.

"Nous croyons que l'on devrait former une association pour l'amélioration de l'agriculture dans le Bas-Canada, composée des classes suivantes d'hommes directement intéressés et qui retireraient un grand avantage de ces améliorations: 1o Les seigneurs qui ont intérêt à la prospérité de leurs censitaires; 2o les curés, qui sans aucun doute, sont intéressés à la prospérité de leurs paroissiens; d'abord pour leurs paroissiens, et ensuite afin d'obtenir une honnête aisance eux-mêmes; car si la terre produit peu, le curé ne reçoit que peu; 3o les marchands de Québec et de Montréal et du pays engénéral, qui sont tous, comme nous l'avons déjà dit, directement intéressés à la prospérité du peuple avec lequel ils vivent; 4o les propriétaires de biens fonds dans les villes et villages, dont la valeur des propriétés dépend directement du montant des salaires qui s'y font; 5o tous patriotes et philanthropes qui, sans intérêts personnels, désirent le bien-être des Canadiens-Français.

"Que la condition pour être membre (excepté pour les prêtres,) soit la souscription d'une petite somme, disons une piastre ou un louis par année, selon qu'il sera convenu, et qu'il soit entendu que les membres n'assument aucune responsabilité ou devoir autre que celui de former un comité central de gestion, avec autant de bureaux en différents endroits, qu'il sera trouvé nécessaire. Mais dans ces bureaux l'on devra faire attention à ne mettre que des hommes désintéressés et d'intelligence, afin de prévenir toute spéculation et injustice, et sur toutes autres affaires que celles qui ont rapport à l'agriculture. Pour assurer la confiance des classes qui doivent principalement en retirer les avantages, nous pensons que moitié des membres de chaque bureau, devrait être des Canadiens-Français et quelques uns (s'ils voulaient l'accepter) des membres du clergé catholique.

"Nous aurions donc une organisation convenable munie de fonds, et nous allons mentionner les objets pour lesquels ces fonds devraient être employés: 1o une série de petits traités sur l'agriculture en langue française de va être arrangée de la manière la plus claire, par des personnes entendues sur les principes du fermage, tels que l'égoût des terres, leur engrais, rotations des récoltes, l'importance des récoltes en vert, la race des animaux et sur beaucoup d'autres sujets qui se présenteront d'eux-mêmes à celui qui connaît tout soit peu le fermage. Les traités devraient mentionner seulement dans un langage clair "les règles et résultats sur lesquels s'accorde les bons agriculteurs, et le nombre imprimé devrait être assez considérable pour que chaque habitant canadien-français en eût un numéro, disons chaque mois, pendant un ou deux ans; et la distribution de ces traités ne serait nullement difficile, si le clergé catholique prêtait cordialement la main à ces efforts, car chaque curé pourrait en recevoir par le moyen de l'évêque, et il pourrait aisément le distribuer à chaque habitant paroissien. L'on dirait peut-être que l'habitant ne pourra le lire, même si on le lui met dans la main; mais l'éducation a augmenté tellement que dans le district de Montréal nous pensons qu'il y a dans chaque famille un membre qui sait lire: on au moins un proche voisin qui pourrait faire la lecture de ces livres; et si leur curé le leur commandait, il n'y a aucun doute qu'on les lirait avec attention et qu'on les suivrait. 2o Si les moyens le permettaient et surtout si la législature donnait un aide, il devrait y avoir une ferme modèle dans chaque comté avec quelques uns des meilleurs animaux de chaque race pour améliorer les troupeaux des environs; et la ferme modèle, bien conduite, payerait bien vite ses propres dépenses, même en ne tirant aucun revenu des animaux; 3o il pourrait y avoir aussi de nombreux autres sur l'agriculture, qui parcourraient le pays, tel qu'on l'a fait en Irlande; ce qui a donné les meilleurs résultats.

"Si ces moyens ou d'autres semblables, qui sont à notre portée, étaient employés, nous ne doutons pas que le Bas-Canada ne produisît 3 à 4 fois autant qu'il le fait à présent; le peuple serait mieux et plus heureux, et l'intérêt du commerce et l'industrie augmenteraient. Et aujourd'hui, que la température et le désir de l'éducation se répandent rapidement dans le pays, c'est le temps pour de tels efforts. Est-ce que des hommes animés de l'esprit public, tels que M. le major Campbell, de St. Hilaire, Phou. B. Joliette, de l'Industrie, J. Hays, éer. de Montréal et le Rev. père O'Reilly ne viendraient pas en avant pour se mettre à la tête de ce mouvement?"

Tel est l'article du *Witness*. Nous devons reconnaître que notre confrère fait là preuve de bonnes intentions, et nous devons lui en tenir compte. Néanmoins nous ne saurions admettre, comme il le dit, que "notre peuple soit cité proverbialement comme opposé à toute innovation." Il nous semble que, depuis quelques années, les Canadiens ont montré assez qu'ils ne sont pas rétrogrades ou stationnaires. S'ils eussent été opposés à toutes innovations, la loi des écoles fonctionnerait-elle! La loi des municipalités aurait-elle réussi dans son fonctionnement! Oh! non; c'est une erreur de prétendre que les innovations déplaisent aux Canadiens. Comme toutes les populations qui ont depuis longues années l'habitude d'un même genre de vie et de mêmes occupations, notre peuple a dû parfois éprouver quelque répugnance et quelque malaise à les changer et à adopter une méthode différente. Mais aujourd'hui que cette répugnance et ce malaise ont été bienôt surmontés, et que dès le moment que nos bons habitants ont compris que c'était leur intérêt que cherchaient les chefs du peuple, en leur proposant des innovations dans leurs habitudes et dans leur genre de vie, ils les ont acceptées cordialement, et ont montré depuis qu'ils savaient en apprécier tout le mérite et l'importance. On aura beau dire qu'il y a eu une forte opposition à ces innovations, nous répéterons toujours qu'elle n'a eu lieu qu'en quelques rares localités, et cela grâce aux doctrines troussées et mensongères de ces éteignoirs, dont, depuis, le peuple a su faire pleine justice.

Le *Witness* dit que "les curés sont intéressés à la prospérité de leurs paroissiens, d'abord comme paroissiens, et ensuite afin d'obtenir une honnête aisance eux-mêmes." La première raison est bonne et la seule bonne. Car notre confrère doit savoir, et (s'il ne le sait pas) il voudra bien apprendre que nos prêtres, ne travaillant que pour le bonheur de leur prochain, ne pensent nullement à se procurer à eux-mêmes une hon-

nête aisance. Il leur suffit d'avoir de quoi soutenir leur vie, le reste ne les occupe nullement; et cela est si bien le cas, que nos prêtres sont presque tous pauvres, et n'ont nullement de superflu. Ceux d'entre eux qui sont plus à l'aise, ont obtenu ces biens par dons ou par héritages; et encore ne nous imaginons pas que pour cela ils amassent des trésors. Il est en effet à la connaissance de tout le monde que ces bons pasteurs ne conservent pour eux que ce qui leur est strictement nécessaire, et que le reste ils le distribuent aux pauvres ou l'emploient au soutien des maisons religieuses. Toutefois la grande majorité de nos prêtres est pauvre, et pourtant on ne les entend pas se plaindre, et pourquoi cela? C'est qu'ils participent aux souffrances de leur troupeau; quand celui-ci souffre, quand il a faim, quand il a soif, le pasteur, qui tire justement du peuple sa subsistance, souffre, a faim, a soif avec lui. Mais lorsque celui-ci obtient de bonnes récoltes et qu'il vit dans l'abondance, le pasteur continue à vivre dans l'économie et la stricte nécessité. Ce qu'il peut avoir de trop, il le donne au pauvre, parcequ'il se dit que les richesses ne sont données à l'homme que pour secourir son semblable. Après cela, le *Witness* comprendra facilement qu'il importe peu au prêtre, en tant que simple individu, que le peuple soit pauvre ou qu'il soit riche: il verra que le pasteur n'est intéressé à la prospérité de son troupeau que pour celui-ci et pour celui-ci seul, et qu'ainsi il n'y a chez le prêtre aucun intérêt personnel quelconque.

Notre confrère propose de former un comité central, avec des bureaux ou comités sectionnaires, en aussi grand nombre qu'il sera jugé nécessaire. Le *Witness* a probablement oublié qu'il y a déjà dans le pays une association "La société d'agriculture du Bas-Canada," spécialement formée pour l'amélioration de l'agriculture. Est-ce que cette association ne suffirait pas pour l'objet que le *Witness* a en vue? Est-ce qu'il serait même désirable de créer une nouvelle association à côté de celle qui existe déjà? Nous ne le croyons pas; et nous pensons que si le *Witness* s'était souvenu de cette société, il n'aurait pas proposé d'en faire le centre de son système.

Quant aux bureaux ou comités sectionnaires ou locaux, est-ce qu'il n'aurait en forme de spéciaux pour cet objet? Nous inclinons à dire que non; nous serions en effet porté à croire que les conseils municipaux dont les membres sont élus par le peuple seraient d'excellents comités locaux. Qui plus qu'eux seraient à même de connaître les besoins de l'agriculture dans leurs localités respectives, et les améliorations à y faire? D'ailleurs les conseillers municipaux sont eux-mêmes soit des citoyens riches, des citoyens intelligents, et généralement des hommes des mieux instruits dans les paroisses. Ce sont encore là de puissantes raisons qui démontrent, selon nous, que les conseils municipaux sont des comités locaux tout trouvés. Enfin un dernier motif pour nous faire croire que les conseils municipaux devraient ici servir de comités locaux, c'est qu'il nous semble qu'il est mauvais de trop multiplier les pouvoirs et les autorités; car ces autorités se heurtent et s'opposent, et de là des conflits et des retards regrettables.

Le *Witness* propose de faire employer les fonds de son association proposée, à publier une série de petits traités sur l'agriculture, à établir des fermes modèles, et à faire faire, par tout le pays, des lectures sur l'agriculture. Pour les petits traités d'agriculture, notre confrère aurait dû citer le *Journal* français d'agriculture du Bas-Canada. Il nous semble qu'on ne saurait trouver un journal à meilleur marché, et d'ailleurs si la société avait des fonds, comme le dit le *Witness*, le journal pourrait se distribuer gratuitement. Ainsi sur ce point, le pays a déjà ce qu'il lui faut; il suffirait seulement de patroniser le journal en lui fournissant tous les renseignements qui sont toujours indispensables à un journal d'agriculture. Quant aux deux autres objets, ce serait là quelque chose de fort désirable pour l'amélioration de l'agriculture.

Nous terminons-là nos remarques, en priant nos lecteurs et nos confrères de la presse de prendre le sujet en considération, et de suggérer ce qu'ils croiraient devoir contribuer à l'objet proposé.

ARRIVEE DU STEAMER  
BRITANNIA.

Le steamer *Britannia* est enfin arrivé le 5 à Boston. Le marché aux grains était peu actif; il y avait tendance à une baisse. A Liverpool, le blé blanc était à 5s. 4d. et 5s. 5d., le rouge à 7s. 6d. et 7s. 9; la fleur s'y vendait de 27c. à 30c. 6.

Le roi de Prusse paraît décidé à agir avec Berlin comme l'empereur d'Autriche a agi avec Vienne, qu'il traite, dit-on avec une grande cruauté. A Berlin, le roi et l'Assemblée nationale sont en opposition; le roi a voulu transférer le siège de l'Assemblée à Brandebourg. Mais celle-ci s'est de suite déclarée en permanence. La garde bourgeoise s'est prononcée pour l'Assemblée, et s'oppose à ce qu'elle siège à Brandebourg, car ce serait mettre en danger les libertés du peuple. Aux dernières dates le roi avait prononcé la dissolution de la garde bourgeoise. Les troupes de ligne venaient d'être appelées pour faire évacuer les édifices de l'Assemblée que protégeaient les bourgeois. La ville avait été déclarée en état de siège; on ne permettait pas de rassemblements dans les rues, non plus que des assemblées; on avait défendu de poser des placards; les clubs devaient être fermés et les membres désarmés. Le 12, l'Assemblée nationale s'est réunie à 9 heures du soir, s'est nommée pour président Von Urrup, et a déclaré coupables de haute trahison tous ceux qui lui étaient opposés. Le général Wrangel (royaliste sans doute) avait 25000 hommes et 60 pièces de canon. Le 13 au soir, il n'y avait pas encore eu de collision, mais l'excitation était rendue à un haut degré.

Les Hongrois ont battu les Autrichiens dans deux rencontres.

En Angleterre, on disait que Lord Grey et Sir Wood se retireraient du ministère. — Smith O'Brien paraît devoir être bientôt mis en liberté. On craignait de nouveaux troubles dans le Sud de l'Irlande; il s'y était fait un rassemblement de 1500 hommes, qui avait été dispersé par les troupes; 17 d'entre eux ont été fait prisonniers. La famine et les misères de toutes sortes continuent à régner en Irlande. — Le choléra avait fait peu de progrès dans la grande Bretagne. Il avait diminué d'intensité; il n'y avait plus qu'à Edimbourg où il fit quelques victimes; encore les morts n'y sont-ils qu'au nombre de 5 à 10 par jour! En somme, il y a tout lieu d'espérer. En France il n'avait pas encore fait son apparition. En revanche, la société était travaillée du grand mal de l'Élection Présidentielle. Elle avait plusieurs candidats sérieux: Étienne Louis-Napoléon et Cavaignac; le premier continuait à avoir toutes les chances d'être élu. Quant à Cavaignac on le soupçonnait et l'on s'en défiait. On disait qu'il préparait une nouvelle insurrection dans le cas où Louis-Napoléon serait élu. Il s'allierait à Ledru Rollin, Marrast, Barbès, Raspail, Catussière, Leroux et Cabet,

afin de mettre à bas Napoléon. Paris était fort agitée; le peuple paraissait dans les rues. Cavaignac a armé les gardes nationales. La Constitution a été proclamée; le peuple n'a pu y être présent en foule, vu la neige qui tombait en abondance; il n'y a pas eu de troubles en cette occasion; Louis Napoléon s'était absenté de Paris ce jour là, pour ne pas exciter de tumulte par sa présence. Marrast a été réélu Président de l'Assemblée Nationale. Cabet a été condamné à un mois de prison, parce qu'on a trouvé 14 mousquets en sa possession. Les fonds n'avaient pas subi de hausse, et ne paraissent pas devoir en subir avant la fin de l'Élection Présidentielle.

En Allemagne, un des chefs de l'insurrection, nommé Blum, a été guillotiné.

En Prusse, le général royaliste Wrangel a donné 24 heures à la garde des bourgeois de Berlin pour livrer ses armes. On rapportait que la ville de Breslaw était en pleine insurrection, et que le château du comte de Brandebourg avait été incendié. Les ministres avaient été déclarés traités par l'Assemblée Nationale à Berlin. On s'attendait d'heure en heure à une lutte entre le peuple et les troupes de ligne.

Dans le Schleswig, on craignait que les troubles ne recommencent; les Danois sont mécontents du gouvernement qui a été installé dans le Duché.

En Espagne, les troupes de la Reine ont défait les insurgés dans l'Aragon.

Pour l'Italie, rien de nouveau. Les Autrichiens sont encore en possession de la Lombardie, et Charles-Albert n'a pas renouvelé les hostilités.

(Une partie des nouvelles qui précèdent nous est parvenue par le *Télégraphe*, et l'autre partie est un abrégé d'un feuilleton extraordinaire du *Morning Chronicle* de Québec.)

ELECTIONS MUNICIPALES.

Judi dernier, le *Morning Courier*, dont nos lecteurs connaissent le patriotisme, a jeté un cri d'alarme, et ce cri est: "conservateurs, payez vos taxes." La *Gazette* de Montréal a fait écho au *Courier*, et s'est mise à chanter sur le même ton. On va nous dire que ça devait être là un curieux concert; mais pour nous, tout ce que nous pouvons dire, c'est que le public s'en passerait fort bien, et ses intérêts n'en souffriraient nullement; loin de là. Il est en effet très impolitique et très inconvenant de venir mêler l'esprit de parti et les différends de la politique dans une affaire qui devrait leur être tout à fait étrangère. "Nous ne voyons pas, dit avec beaucoup de bon sens le *Transcript*, que l'esprit de parti a à faire dans cette matière. Nous ne voulons pas de "conservateurs ou de radicaux dans la corporation, parcequ'ils sont conservateurs ou radicaux; nous voulons des hommes influents et respectables, des hommes assez indépendants pour ne pas être contraints à des paroles et à des actes contraires à leur conscience, des hommes intelligents et de bon-sens, et qui aient de la bonne volonté et la confiance de leurs concitoyens.... Nous disons donc aux citoyens de payer leurs taxes, non pour éliminer ou pour être un "homme, parce qu'il est un libéral ou un conservateur (ce qui importe peu en cette matière), mais seulement pour éloigner ces hommes dont l'ambition consiste à figurer devant le public, et qui n'ont d'autre talent que celui de cajoler leurs constituants par des promesses mielleuses, qu'ils n'ont ni le désir ni le pouvoir de mettre à exécution, et pour être ces hommes qui s'occupent tout en eux pour procurer les intérêts de la ville, sans s'occuper, par là ils secondent ou froissent les préjugés de quelque parti politique, et qui sont des citoyens bons, honnêtes et sans détour, et qui connaissent leurs devoirs et ne craignent pas de les remplir."

Nous concoupons parfaitement dans cette manière de voir du *Transcript*, et nous espérons que tous nos confrères sauront l'adopter. Avant de terminer, nous adressons un mot à nos concitoyens et à tous nos concitoyens; c'est celui-ci:

"PAYEZ VOS TAXES."

C'est le seul moyen de pouvoir plus tard nous choisir des conseillers de ville, bons et amis de la prospérité de la cité.

CONFÉRENCES A QUÉBEC.

M. Jean Holmes, connu parmi le clergé et les hommes religieux du Canada comme un prédicateur éloquent et un prêtre instruit et vertueux, vient de commencer à Québec un cours de Conférences qu'il continuera durant tout l'Automne. Nous nous proposons de reproduire dans notre prochaine feuille la première de ces conférences que publie le *Journal de Québec*. Pour aujourd'hui nous nous contenterons de citer les quelques remarques que fait à ce sujet notre confrère d'Québec:

"Cette première conférence n'est, dit-il, pour ainsi dire que l'exposé du plan de celles qui doivent la suivre, et une perspective brillante du long voyage que s'est imposé l'orateur. Étant né lui-même dans une autre croyance que celle qu'il défend aujourd'hui avec tant de bon-hu, et ayant éprouvé toutes les tourments qui précèdent la foi dans le passage d'une croyance à une autre, il connaît mieux que qui que ce soit, peut-être, les routes qui conduisent au cœur et à la conviction. Aidé de l'histoire et de la science, il se prépare à nous dérouler la vaste table d'or de toutes les misères intellectuelles et de tous les combats de l'humanité se débattant entre le néant et l'avenir, d'un côté et niant même par le cœur, et de l'autre se sentant, par l'intelligence et par l'instinct, entraînée vers la pensée de l'éternité. C'est un sujet sans fond et sans limites. Nous avons foi dans la force de l'orateur, et nous sommes convaincu qu'il parcourra heureusement sa course sur ce vaste océan, sur lequel il s'est lancé pour y ramasser les débris qu'y ont fait les tempêtes des passions, méres de tous les systèmes sociaux. Ces conférences ne pouvaient venir plus à propos, au moment où l'écho de la foudre, qui gronde à l'horizon de l'Europe, commence à se répéter sur les rivages de l'Amérique, pour y jeter, comme par de là l'Atlantique, le désordre et la désolation."

LE DÉPUTÉ RECEVEUR GÉNÉRAL.

La mort de M. Turgund, le Député-Receiver-Général, fait dans le Bureau du Receiver une vacance, qui, dit-on, va être remplie par M. Bristow. M. Bristow est un homme de talents et de connaissance; il est très capable de succéder à M. Turgund.

On nous demande pourquoi nous ne prêchons pas en cette occasion l'économie, et pourquoi nous ne suggérons pas de donner £100 de plus au premier assistant, et de supprimer tout-à-fait la charge de Député Receiver Général. D'abord, nous devons répéter que nous ne sommes pas pour des écono-

MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, 12 DÉCEMBRE 1843.

CE QU'IL FAUT AU BAS-CANADA.

Le *Witness* de Montréal nous invite à reproduire un de ses articles sur: "Ce qu'il faut au Bas-Canada," nous nous rendons avec plaisir à sa demande. Nous reproduisons d'abord l'article en question, en le faisant suivre de quelques remarques que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs et de notre confrère du *Witness*: (la traduction de cet article appartient à l'*Echo des Campagnes*.)

"Dans notre dernier numéro, dit-il, nous avons fait allusion au peu de production du sol du Bas-Canada, nonobstant ses grands avantages naturels, comme la grande, ou peut-être la principale, cause de la prostration des affaires dans nos cités commerciales; et nous avons montré que ce peu de production de notre sol est dû au manque de connaissances en agriculture, et au peu d'esprit d'entreprise de nos cultivateurs canadiens. Nous avons aussi remarqué que la mention seule de ce mal avait suggéré le remède, qui certainement doit être de répandre et d'augmenter les connaissances agricoles et l'esprit d'entreprise qui jusqu'ici leur a manqué.

"Les marchands de Québec et de Montréal ont à fournir, sous tous les rapports, à beaucoup plus que la moitié de la population de la Province-Union; et nous pensons que des efforts, pour augmenter les produits et conséquemment la consommation des six cent mille habitants à leurs portes, sont autant de leur devoir que les peines qu'ils se donnent pour s'assurer les affaires des quatre cent mille âmes à l'Ouest de Kingston; quoique certainement nous ne voulons pas donner une moindre valeur à leurs efforts dans cette dernière

branche, pourvu qu'ils soient guidés seulement par les principes d'une compétition équitable.

"Mais comment doivent-ils y prendre: les marchands de Québec et de Montréal pour augmenter les connaissances agricoles, l'esprit d'entreprise des habitants, même quand ils le voudraient; et quelle vraisemblance y a-t-il qu'un peuple, qui est cité proverbialement comme opposé à toute innovation, profiterait de ces efforts? Nous répondons que, même si les moyens à être employés étaient difficiles et coûteux, et l'espoir de succès petit, que les avantages qu'on en retirerait sont si grands, que les moyens doivent toujours être essayés. Mais nous croyons que c'est le contraire, les moyens sont aisés et peu coûteux, et la probabilité grande.

"Nous allons décrire, sans autre préface, le plan que nous ont suggéré quelques réflexions sur ce sujet.

"Nous croyons que l'on devrait former une association pour l'amélioration de l'agriculture dans le Bas-Canada, composée des classes suivantes d'hommes directement intéressés et qui retireraient un grand avantage de ces améliorations: 1o Les seigneurs qui ont intérêt à la prospérité de leurs censitaires; 2o les curés, qui sans aucun doute, sont intéressés à la prospérité de leurs paroissiens; d'abord pour leurs paroissiens, et ensuite afin d'obtenir une honnête aisance eux-mêmes; car si la terre produit peu, le curé ne reçoit que peu; 3o les marchands de Québec et de Montréal et du pays engénéral, qui sont tous, comme nous l'avons déjà dit, directement intéressés à la prospérité du peuple avec lequel ils vivent; 4o les propriétaires de biens fonds dans les villes et villages, dont la valeur des propriétés dépend directement du montant des salaires qui s'y font; 5o tous patriotes et philanthropes qui, sans intérêts personnels, désirent le bien-être des Canadiens-Français.

"Que la condition pour être membre (excepté pour les prêtres,) soit la souscription d'une petite somme, disons une piastre ou un louis par année, selon qu'il sera convenu, et qu'il soit entendu que les membres n'assument aucune responsabilité ou devoir autre que celui de former un comité central de gestion, avec autant de bureaux en différents endroits, qu'il sera trouvé nécessaire. Mais dans ces bureaux l'on devra faire attention à ne mettre que des hommes désintéressés et d'intelligence, afin de prévenir toute spéculation et injustice, et sur toutes autres affaires que celles qui ont rapport à l'agriculture. Pour assurer la confiance des classes qui doivent principalement en retirer les avantages, nous pensons que moitié des membres de chaque bureau, devrait être des Canadiens-Français et quelques uns (s'ils voulaient l'accepter) des membres du clergé catholique.

"Nous aurions donc une organisation convenable munie de fonds, et nous allons mentionner les objets pour lesquels ces fonds devraient être employés: 1o une série de petits traités sur l'agriculture en langue française de va être arrangée de la manière la plus claire, par des personnes entendues sur les principes du fermage, tels que l'égoût des terres, leur engrais, rotations des récoltes, l'importance des récoltes en vert, la race des animaux et sur beaucoup d'autres sujets qui se présenteront d'eux-mêmes à celui qui connaît tout soit peu le fermage. Les traités devraient mentionner seulement dans un langage clair "les règles et résultats sur lesquels s'accorde les bons agriculteurs, et le nombre imprimé devrait être assez considérable pour que chaque habitant canadien-français en eût un numéro, disons chaque mois, pendant un ou deux ans; et la distribution de ces traités ne serait nullement difficile, si le clergé catholique prêtait cordialement la main à ces efforts, car chaque curé pourrait en recevoir par le moyen de l'évêque, et il pourrait aisément le distribuer à chaque habitant paroissien. L'on dirait peut-être que l'habitant ne pourra le lire, même si on le lui met dans la main; mais l'éducation a augmenté tellement que dans le district de Montréal nous pensons qu'il y a dans chaque famille un membre qui sait lire: on au moins un proche voisin qui pourrait faire la lecture de ces livres; et si leur curé le leur commandait, il n'y a aucun doute qu'on les lirait avec attention et qu'on les suivrait. 2o Si les moyens le permettaient et surtout si la législature donnait un aide, il devrait y avoir une ferme modèle dans chaque comté avec quelques uns des meilleurs animaux de chaque race pour améliorer les troupeaux des environs; et la ferme modèle, bien conduite, payerait bien vite ses propres dépenses, même en ne tirant aucun revenu des animaux; 3o il pourrait y avoir aussi de nombreux autres sur l'agriculture, qui parcourraient le pays, tel qu'on l'a fait en Irlande; ce qui a donné les meilleurs résultats.

"Si ces moyens ou d'autres semblables, qui sont à notre portée, étaient employés, nous ne doutons pas que le Bas-Canada ne produisît 3 à 4 fois autant qu'il le fait à présent; le peuple serait mieux et plus heureux, et l'intérêt du commerce et l'industrie augmenteraient. Et aujourd'hui, que la température et le désir de l'éducation se répandent rapidement dans le pays, c'est le temps pour de tels efforts. Est-ce que des hommes animés de l'esprit public, tels que M. le major Campbell, de St. Hilaire, Phou. B. Joliette, de l'Industrie, J. Hays, éer. de Montréal et le Rev. père O'Reilly ne viendraient pas en avant pour se mettre à la tête de ce mouvement?"

mies injustes et non-désirables. Nous pensons ensuite que la charge en question ne doit pas être supprimée, parce qu'il faut que le Bureau ait un chef à part du Receveur Général, qui ne peut s'occuper des détails ni de la conduite journalière du Bureau. Cela posé, nous ne voyons pas pourquoi on ne donnerait que £300 (au lieu de £400) au Député Receveur Général, tandis que l'Assistant Commissaire des Terres, les deux Assistants secrétaires Provinciaux, etc., ont eux au delà de £600 chacun. Est-ce que la charge de Député Receveur Général est moins importante que celles précitées? Est-ce qu'elle exige moins de travail et moins de talent que ces autres charges? Pas du tout. Alors pourquoi récompenser autant de talents, autant de travail, et autant de responsabilité, par un salaire moitié moindre? En somme donc, nous croyons que £400 pour le Député Receveur Général ne sont pas trop, et que la charge doit être maintenue.

CONVOCAION DU PARLEMENT.

Un feuilleton-extraordinaire de la Gazette Officielle, en date de samedi 9 décembre, contient la proclamation de convocation. Les chambres se réuniront le DIX-HUIT JANVIER pour l'expédition des affaires.

LES ODD-FELLOWS.

Le Morning Courier du 9 désirerait avoir quelques détails au sujet de M. Carroll et des Odd-Fellows. Nous prendrions la liberté de référer notre confrère à ce que nous avons déjà dit dans notre dernière feuille. Nous ajoutons que, d'après le Morning Courier lui-même, M. Carroll (prêtre) n'a refusé de visiter le moribond, que lorsque celui-ci eût déclaré qu'il n'abandonnerait pas la société des Odd-Fellows. C'est, comme l'on voit, absolument tel que nous le supposions jeudi dernier. Le refus de la part de M. Carroll d'inhumer le défunt est une conséquence de ce qui précède. La conduite de ce prêtre catholique est fondée sur ce qu'une partie des évêques des Etats-Unis et du Canada ont défendu aux catholiques de s'adjoindre à la société des Odd-Fellows, ordonnant aux prêtres de refuser les Sacrements et la sépulture ecclésiastique à ceux qui ne voudraient pas la quitter. M. Carroll ne fait donc là qu'obéir à ses supérieurs; il agit comme tout autre prêtre catholique, dans les mêmes circonstances, eût agi.

Le Morning Courier ajoute que le défunt était un des membres de la congrégation des Odd-Fellows connue sous le nom de "Manchester-Unity." Or, voici ce qu'on lisait dernièrement au sujet de cette congrégation dans le London Record:

"Les Odd-Fellows disent qu'ils sont au nombre 300000 dans le "Manchester Unity." Ce peut être une exagération; néanmoins ils sont nombreux, et se trouvent dans toutes les parties du pays. Leurs loges (réunions) se tiennent invariablement dans des auberges. Quelle tentation pour le pauvre! Leur but ostensible est le secours mutuel dans la maladie, des paiements à la mort et l'entretien des veuves et des orphelins. C'est là l'appât qui a engagé un si grand nombre d'individus à se joindre à l'ordre, comme bienfaiteurs et comme membres honoraires..... Mais au milieu de tout cela, il y a un fait bien triste, c'est que l'ordre marche à grands pas à une insolvabilité absolue, et dans bien peu d'années ce vaste corps d'ouvriers et leurs familles trouveront de sérieux espoirs de secours dans la maladie, les dépôts qu'ils auront en tant de peines à faire n'existeront plus! Durant ce temps les aubergistes licencieront et les chefs de l'ordre (dont plusieurs sont aubergistes), tels que grands maîtres, &c., ont subsisté l'illusion; et recueillent la moisson, en engageant ces pauvres dupes, dont les loges se tiennent d'ordinaire dans des auberges, à boire à leur profit et à leur propre détriment. On fait des lectures à ces loges, surtout dans des auberges, et généralement le Dimanche. On soutient que ces lectures sont morales, mais on les tient secrètes et on ne les publie pas."

Voilà ce qui se lit dans le London Record; il faut avouer que ce n'est pas un tableau bien flatteur ni bien engageant.

LE CHOLERA.

Quelques personnes, qui tremblent au seul nom du choléra, se sont fort effrayées depuis quelques jours du rapport du Télégraphe, qui portait que 25 cas de choléra s'étaient déclarés à New-York. Une nouvelle dépêche annonce qu'il n'en est rien les quelques cas de choléra, qui ont eu lieu parmi les passagers du navire nouvellement arrivé, diminuaient, et l'on avait toute espérance que les cas borneraient les ravages de cette maladie. Ainsi il n'y a nullement lieu de s'alarmer. Ayons soin seulement de tenir tout dans la plus grande propreté, et d'encourager la tempérance au lieu de l'importation des boissons.

Le Statesman du H. C., l'organe de M. Ogle Gowan, annonce au monde que le ministère vient de faire des propositions à M. L. J. Papineau, pour l'engager à soutenir le ministère. En vérité il faut que les lecteurs du Statesman soient de bien bons enfants pour souffrir un pareil humbug.

On nous apprend qu'Etienne Parent, écrivain, fera samedi prochain une lecture devant l'Institut-Canadien de cette ville. Le sujet choisi par M. Parent est: "Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société." On ne doute pas que la salle ne soit parfaitement remplie pour cette occasion. Il y aura des sièges réservés pour les dames.

Nous apprenons de la Pilat qu'il est très-probable que le ministère ne proposera pas de loi relativement à l'usure, et que ce sera une mesure non-ministérielle.

Le temps est on ne peut plus beau pour la saison. Le peu de glace que charriait le fleuve a disparu. Aussi le bateau à vapeur entre Montréal et Laprairie continu-t-il à traverser, et hier le Vulcan est arrivé au port venant du bas du District avec des produits abondants pour nos marchés. Joignons à cela que vendredi on a vu arriver du Haut-Canada un steamer qui remontait deux berges; et qui est allés avec elles se placer à l'entrée du Canal. On n'a dans les rues de cette ville que très-peu de neige; ainsi les voitures d'hiver n'ont elles fort mal. On peut bien dire à présent que décembre n'est plus rigoureux, et sans doute qu'une autre année les éboueurs entre Québec et cette ville continueront leurs voyages jusqu'à la mi-décembre.

Nous voyons par le Packet de Bytown que l'assemblée

annoncée eût lieu le 4 courant, et que l'on y passa des résolutions dans le sens des objets pour lesquels l'assemblée avait été convoquée.

Nous ne voyons pas sans un vif plaisir les campagnes en bas de Québec faire des efforts pour augmenter leur prospérité et leurs développements. Les paroisses de Malbaie et de Ste. Agnès font en ce moment à leurs frais un chemin de douze pieds de largeur sur vingt-deux lieues de longueur, menant de la Malbaie à la Grande Baie (Saguenay) Le correspondant de J. de Québec, qui nous apprend cela, ajoute que les habitants de la Malbaie vont avec leurs compatriotes de la rive sud former une compagnie qui aura un petit steamer, pour communiquer avec la ville. De cette manière, le comté de Saguenay se trouverait avoir un accès des plus faciles et des plus prompts avec Québec, et vice versa. Le patriotisme et l'esprit d'entreprise de la Malbaie et de Ste. Agnès méritent d'être imités, et nous espérons qu'ils le seront.

Le Morning Courier dit que c'est le 18 du courant que doit avoir lieu devant un jury spécial le procès pour libelle intenté contre les propriétaires du Pilot.

Il paraît que les juifs des différentes parties du monde font en ce moment des collectes pour se procurer les moyens de rebâtir le Temple de Jérusalem dans toute sa splendeur. Il paraît que les juifs sont comme les Bourbons: ils n'ont rien appris ni rien oublié. Quel aveuglement!

Nous voyons par le Transcript que la recette à la Lecture de M. Fleat, pour la liberté de la Presse, a produit la somme de £32 10 0. Il y a eu pour \$10 de frais, en sorte que le profit net a été de £30.

La Gazette de Montréal dit que MM. Peter Perry et Ross du Haut Canada vont être appelés au Conseil Législatif. Ce sont deux libéraux, comme de raison.

La Gazette de Gaspé dit qu'il va être nommé un successeur au juge Bowen, parce qu'il est hors d'état (par maladie) de remplir sa charge. Elle ajoute que le nouveau juge serait un membre du Barreau de Gaspé.

Le Register de Montréal dit qu'il "regrette d'apprendre que M. O'Reilly s'est déterminé à se faire Jésuite." Pourquoi?

Dimanche dernier était le 323e anniversaire de la Réforme protestante, inaugurée par les hauts faits d'un moine apôtre qui en a été le premier apôtre. Combien aura-t-elle encore d'anniversaires?

M. Chiniqy, qui vient de prendre quelques jours de repos à Longueuil, est parti samedi se rendant à Laprairie, où il va prêcher un retraite. M. Chiniqy doit ensuite venir à Montréal prêcher de nouveau la tempérance. Comme nous l'avons déjà dit et comme beaucoup de citoyens paraissent le désirer, on s'attend à voir M. Chiniqy faire entendre sa parole éloquent du haut de la chaire de Notre-Dame. L'église est vaste, le peuple serait alors à même d'assister en toute aisance à ses exercices qui pourraient s'y faire au sujet de la tempérance. De cette manière aussi on pourrait s'attendre à voir accourir tout ce que Montréal renferme de citoyens aisés et instruits. L'exiguïté du local où la tempérance a été prêchée jusqu'ici dans cette ville est, nous dirions la seule raison qui a éloigné la masse des citoyens des instructions de M. Chiniqy. Il serait donc à souhaiter que les prochaines prédications de M. Chiniqy se fissent entendre du haut de la chaire de l'Eglise Paroissiale. C'est une suggestion que nous faisons à la demande de plusieurs citoyens de cette ville.

Le Journal Français d'Agriculture pour décembre est maintenant distribué aux abonnés à Montréal, et le sera aujourd'hui et demain à ceux des campagnes et des autres villes et villages.

L'Album Littéraire de la Minerve doit être prêt cette semaine. Voir l'annonce.

Plusieurs articles remis, faute de place.

DE TOUT UN PEU.

FRÈRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.—Samedi dernier, il est arrivé de France deux Frères de la Doctrine Chrétienne destinés au Canada; ce sont les Frères Facile et Arsène. Le Frère Facile sera à l'avenir le Directeur des Frères du Canada; son prédécesseur le Frère Aidan part aujourd'hui pour la France; il y avait onze ans qu'il était dans ce pays, où il était venu jeter les fondements de sa société.

TREMÈLEMENT DE TERRE.—Le Morning Courier de ce jour dit qu'hier matin vers trois heures on a ressenti en cette ville une secousse de tremblement de terre. Tout le monde n'a pas l'avantage d'être éveillé à trois heures du matin.

MORT D'UN PRÊTRE.—Nous apprenons par une lettre particulière que le missionnaire catholique à la Baie des Chaleurs, M. Desruisseaux, y est mort des fièvres scarlatines, le 23 courant.

M. Desruisseaux, nous apprend notre correspondant, était Missionnaire à Carleton depuis cinq ans, pendant les quelles il fut évangéliser les peuplades du Labrador. Il était âgé d'à peu près trente ans. Ses funérailles ont eu lieu le 25 novembre, et c'est M. Olscamp, Missionnaire à Ristigouche, qui les a célébrées. Il paraît qu'aux dernières dates M. Olscamp était lui-même attaqué des fièvres scarlatines et dangereusement malade.—M. Desruisseaux était de la société d'une messe.

PORT ELGIN.—Le Port d'Edwardsburg, dans le district de Johnson, H. C., s'appellera à l'avenir Port Elgin; ce changement est ordonné par une proclamation en date du 29 novembre.

AVOCAT.—La Gazette Officielle de samedi contient la nomination de Louis Joseph Cyprien Fiset, écrivain, comme avocat pour le B.-C.

DEBENTURES.—Au 7 courant, il avait été émis pour £189 995 de debentures, il en était rentré pour £108397, et il y en avait encore en circulation pour £81098.

DIRECTEURS.—L'Association de la Bibliothèque Mercantile de Montréal vient d'élire ses officiers pour l'année courante; ce sont les suivants:

Président, M. John Murray; Vice Président, M. Alex. Morris; Secrétaire-Correspondant, M. E. Lusher; Secrétaire-Archiviste, M. N. R. McDermid; Trésorier, M. J. Campbell; Directeurs, MM. S. E. Evans, W. Thompson, G. Templeton, G. Lewis, G. Watson, J. Brandon, J. S. Dampier, W. Roe, J. Benny, A. R. Scott.

PRISON DE QUÉBEC.—Les journaux de Québec nous apprennent que le 1er décembre, il s'y trouvait 122 détenus, dont 44 femmes.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.—Par les journaux de Québec, nous voyons que l'Institut Canadien y est sur un pied florissant. Il compte déjà 320 membres, et a une bibliothèque de 1400 volumes.

ACCIDENT.—Nous apprenons avec peine que M. Pélissier (le jeune), prêtre, s'est brisé un os de l'épaule gauche, en tombant sur la glace. Aux dernières nouvelles, M. Pélissier était mieux.

INCENDIE.—Vendredi matin, il y a eu un commencement d'incendie dans un magasin dans le bas de la Halle des Old Fellows. Les pompes l'ont eu bientôt supprimé. Il n'y a eu que peu de dommages.

RÉSIGNATION.—La Gazette de Montréal dit que les Inspecteurs du Pénitencier Provincial viennent de résigner, parce que l'Administration les a censurés indirectement, en ordonnant la réinstallation de deux des gardiens, que les Inspecteurs avaient injustement déplacés.

LONGUE-POINTE.—On nous écrit de la Longue-Pointe que, grâce aux soins de M. le curé du lieu, cette paroisse vient d'avoir l'avantage d'une retraite, qu'a prêchée le R. P. Lagier, O. M. I. Les fruits de cette retraite sont des plus consolants. Toute la paroisse à l'exception de quelques individus s'est rangée sous la bannière de la tempérance.—On nous apprend encore que la paroisse voisine, la Pointe aux Trembles, est aussi en ce moment en retraite.

JOURNAL.—La Gazette de Gaspé vient d'être transférée New-Carlisle.

TERRE-NEUVE.—Les élections Parlementaires viennent d'avoir lieu à Terre-Neuve. Le 23 novembre, on ne connaît pas encore tous les résultats; mais il ne paraît nullement douteux que le parti Libéral n'ait une majorité.

CHEMIN DE PORTLAND.—On a tout lieu d'espérer que le chemin de fer de Portland à Montréal sera en activité sur une longueur de 37 Milles de Portland vers cette ville.

DOHENY.—Doheny, révolutionnaire irlandais, qui est à Paris, doit y être rejoint bientôt, par son épouse d'où il s'embarquera pour venir s'établir en Amérique.

MILLWAUKEE.—Nous apprenons par le Freeman's Journal de New-York que la population actuelle de Millwaukee est de 17000, dont un tiers catholique.

TEXAS.—Une correspondance du même journal lui donne quelques détails sur les progrès du catholicisme au Texas. Il paraît que depuis deux ans Mgr. Odin a fait construire une cathédrale magnifique à Galveston, s'est procuré 14 prêtres, a établi un couvent à Galveston et en a construit un autre à San Antonio de Bexar. S. G. fait construire 18 églises de paroisses qui seront visitées par un grand nombre de fidèles. Durant le mois d'octobre, Mgr. Odin a confirmé 200 personnes dont plusieurs sont de nouveaux convertis. Ce sont là certainement des faits fort consolants.

VAISSEAUX.—Nous voyons par le Morning Chronicle de Québec que, durant l'année 1848, il a été construit à Québec et dans les paroisses en bas de cette ville 41 navires et barques, sans compter d'autres vaisseaux moindres, construits pour la navigation sur les rivières. Le tonnage réuni de ces 41 vaisseaux se monte à 19846 tonneaux.

ARRIVAGES.—Les arrivages au port de Québec ont été comme suit:

Table with 3 columns: Année, Vaisseaux, Tonneaux. Rows for 1844, 1845, 1846, 1847, 1848.

SHERIFF.—Le Globe de Toronto dit qu'il est hâté que M. John Waddell est nommé Sheriff du District de l'Ouest, en place de M. Fouto qui avait résigné.

LES ARRIVAGES À MONTREAL.—Le Herald nous apprend que, durant l'été, le port de Montréal a reçu 163 vaisseaux dont 66 d'Angleterre, 7 d'Irlande, 28 d'Ecosse, 2 d'Europe, 1 de Portugal, et 59 de colonies Américaines. Le tonnage réuni de tous ces vaisseaux est de 41897 tonneaux. En 1847 le nombre des vaisseaux au Port de Montréal était de 221 et le tonnage de 63308 tonneaux; ce qui fait cette année 58 vaisseaux et 21411 tonneaux de moins.

LONDRES.—A Londres, il y a 80000 artisans et 15000 journaliers sans travail. Ce qui selon un journal ferait 380000 personnes dans la plus grande pauvreté et manquant d'ouvrage!

BANQUEROUTES.—Pendant l'année finissant au premier novembre 1848, il y a eu 109 commissions de banqueroute d'émanées. Sur ces 109, 25 n'ont pas été d'état. Les 84 autres formaient un passif de £395,729, et un actif de £398,329, c'est à dire que tous ces banqueroutiers réunis auraient pu payer 20s 4d dans le louis.

EDUCATION DANS LE MICHIGAN.—Les progrès de l'éducation dans l'état du Michigan sont vraiment surprenants. Nous voyons par un journal d'éducation des Etats-Unis que dans cet état "on y a vingt ans, l'on ne rencontrait que des loups, des indiens, et quelques canadiens-français;" des écoles sont répandues sur tout le territoire. Le nombre des écoles de district est d'environ 3000; en 1848 environ 110,000 en sans fréquentent ces écoles. L'intérêt du fonds destiné au soutien des maisons d'éducation se monte à 34,000 piastres, et un autre montant de 122,000 piastres est prélevé sur les votes qualifiés de chaque localité. Les livres qui composent les bibliothèques de district sont au nombre de 44,000. Il y a outre cela une Université, où l'on enseigne la littérature, les arts et les sciences, la loi et la médecine. Minerve Association.—Il est question, à Toronto, parmi les membres de l'Eglise Presbytérienne de former une association pour l'amélioration sociale et religieuse des nègres du Canada. Le capital serait de £1000 que l'on emploierait à l'achat d'un vaste terrain dans le township de Raleigh, district de l'Ouest, où l'on réunirait une colonie de nègres auxquels on donnerait un missionnaire qui vivrait au milieu d'eux et qui les instruirait des devoirs de la religion. (Presbytérienne).

Encore une démonstration.—Il y a eu, jeudi, le 7 courant à St. Andrew, comté des Deux-Montagnes, une assemblée sous la présidence de C. J. Erber, écrivain, en faveur du rap-

pel des lois de navigation et de l'abolition de la tenure seigneuriale. Trois délégués ont été nommés pour porter les résolutions à l'assemblée qui doit avoir lieu pour les mêmes fins, à Ste. Scholastique, le 18 courant. Minerve Pêcherie du Lac Huron.—M. Elliott, de Niagara, a pêché, du 13 octobre au 18 novembre, 900 barils de Haréngs et de Poisson Blanc, dans le Huron. Idem.

NAISSANCE.

En cette ville, le 5, la Dame de M. J. A. Pinguet, typographe, a mis au monde une fille. En cette ville, le 5, la Dame de M. P. Charlebois a mis au monde un fils. —Le 10, la Dame de M. Cyrille Quivillon, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A St Jean Chrysostome, le 5, Dame Charlotte Marois, veuve de feu sieur Jos. Beaumont, et mère du Curé de ce lieu. A Québec, le 5, Demoiselle Harbo-Borgia. A Montréal, le 6 courant, âgée de 22 ans, Dell Caroline, fille de M. Joseph Weidenbaker. A Montréal, le 9, subitement, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, M. J.-B. Bergevin dit Langevin, tonnelier, ancien et respectable citoyen, âgé de 58 ans. A Bourcherville, le 7 courant, M. Eusèbe Joachim, professeur de musique et organiste, âgé de 39 ans. A Montréal, le 7, à l'âge de 4 mois et deux jours, Louis-Jean-Baptiste, enfant de J. U. Beaudy, Ecr., avocat. A Terrebonne, le 7, à l'âge de 18 ans, Delle, Elmira Dumas, fille d'Antoine Dumas, Ecr. A la ville de Détroit, Etat de Michigan, le 24 novembre, dame Famille C., épouse de sieur Edouard N. Lacroix. Les funérailles ont eu lieu le 28. A Ristigouche, le 25 novembre, Dame Jane Armstrong, Epouse d'Alexander Ferguson, Ecr., à l'âge de 30 ans. A Bytown, le 4, Joseph Bourgeois, Ecr., à 73 ans.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MINERVE.

La dernière livraison de 1848, contenant un plus grand nombre de pages que les précédentes, paraîtra dans le cours de cette semaine. Le tirage des premières formes étant commencé, lorsque le nouveau propriétaire en a fait l'acquisition, il lui sera impossible de l'adresser à tous les abonnés de LA MINERVE, le nombre d'exemplaires n'étant pas assez considérable. La prochaine livraison sera tirée à un nombre plus considérable, elle paraîtra dans le cours de janvier avec plusieurs améliorations et contiendra plusieurs morceaux de Littérature Canadienne.—12 déc.

TROUVE

UN CAMAIL, dont on ne connaît pas le propriétaire; il a été laissé à l'imprimerie de MM. Lovell et Gibson.—S'adresser à ce bureau. Montréal, 12 Décembre 1848.

LES MELANGES RELIGIEUX ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte-rendu fidèle des procès-verbaux de nos chambres législatives. Nous serons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington, nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédés du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Melanges Religieux, ne seront pas perdus à vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELINS ET DEUX. Bureaux des Melanges Religieux, Montréal, 1er décembre 1848.

L. A HUGUET-LATOURE, NOTAIRE.

No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. Montréal, 20 octobre 1848.—6m

LE DR. P. BRAUBIEN

A l'honneur d'annoncer, que les occupations multiples, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, depuis plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice, et que les heures de consultation chez lui, seront de 10 à 11 heures A. M., et de 1 à 3 heures P. M. Montréal 1er Décembre 1848.—3a.

DR. GENAND,

COIN des Rues Ste. Hélène et des Récollets. Montréal 21 Novembre 1848.—5c.

AGENCE

POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM. 1er Août, 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke...

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un Certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence...

Le porteur de ce Certificat ira à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants...

Les conditions du billet de location sont: de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années...

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former un tout deux cents acres.

Pour se rendre au Bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chamblay, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agence.

Le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'étable et mérisier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des Chapelles, des Maisons d'École et d'entretenir leurs Missions.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont:

1. Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis entre le premier et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu près de dix-neuf milles.

2. Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3. La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gouli sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4. Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au Village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 22 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement. En outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y aura deux autres (un de chaque côté du premier) de travers sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois sauts de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devants respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'Établissement des Townships de l'Est.

Montreal, 3 août 1848. — 114 12

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous le nom et raison de "CHAPELEAU & LAMOTHE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELEAU, J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, vu qu'il n'apportera rien pour contenter ceux qui l'encouragent. Il apportera à ses reliures la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus modérés que jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se feront toujours remarquer.

Le Soussigné a toujours en traine quantité de Livres de Littérature, de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Écoles, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent. Il vend à aussi bas prix que partout ailleurs.

J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848. — jco

NOUVEL

ETABLISSEMENT

RE

RELIURE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELEAU & LAMOTHE, que sous peu de jours, il ouvrira un

ATELIER DE RELIURE,

dans une place centrale et qu'alors il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer. Son exactitude à exécuter, comme par le passé, les ordres de ses Patrons, et la beauté de ses ouvrages, sont une garantie pour l'avenir qu'il satisfait les personnes qui lui accorderont leur patronage.

Le matériel de son atelier, bien fourni et bien varié, lui permettra de faire les plus solides comme les plus élégantes reliures qui puissent se faire en Canada. Le Soussigné espère donc que le public, trouvant sous tous les rapports son avantage chez lui, désignera reconnaître les efforts qu'il fera pour contenter et même surpasser l'attente de ceux qui l'encourageront.

Ses prix seront extrêmement réduits.

ZEP. CHAPELEAU.

Montréal, 21 nov. 1848.

A VENDRE,

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE, etc.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE

ET

CIVIL

POUR L'ANNEE 1849.

Ce Calendrier est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit: Le nom de tous les saints de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année;

Les époques ecclésiastiques, pèlétiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec;

La liste et les termes des cours de justice;

Une table relative au commencement de l'année et à la fin de l'exercice;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;

Le commencement des saisons;

La date des quatre-temps;

Le compte ecclésiastique;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude;

La liste des principaux membres du Gouvernement;

La liste des membres de la législature provinciale;

La liste des membres du Conseil Législatif;

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.

La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc., etc.

CE CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL, en fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 17 novembre 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer Messieurs du Clergé qu'il vient de recevoir de PARIS, un assortiment complet de riches orfèvreries et tous les articles en bronze et argent nécessaires au service du culte. Le choix est très varié et par suite d'arrangements spéciaux avec les fabricants on trouvera le prix considérablement réduit.

JL. ROY.

70 Rue Notre St. Paul.

Montréal 17 novembre 1848. — 31.

LE DOCTEUR DAVIGNON

PREND la liberté d'informer les citoyens de la ville de Montréal, qu'il a fixé sa résidence dans la maison, en coignure des rues St. Lambert et des Glacis, côté du faubourg St. Laurent, et voisine d'André Ouhinet, etc., où on pourra le consulter à toute heure. Ayant pratiqué depuis plusieurs années la médecine dans toutes ses branches dans la paroisse de Ste. Marie, District de Montréal, il espère que sa longue expérience lui méritera la confiance du public.

Montréal, 28 novembre 1848.

Gerin-Lajoie,

AVOCAT,

Établi son BUREAU au No. 15, Rue St. Vincent, tout voisin de la Minerve. — 22 septembre.

BANQUE DEPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A. Arceve, V. Président, Francis Hincks, H. Holton, Davaase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, J. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edwin Atwater, Barth. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier,

AVIS est donné par les présentes que cette Institution verra QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'août prochain—Les Dépôts reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées) Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours de Vendredi, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seront faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'Église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'eau moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maricelle.

Les péages qui seront demandés, sont:

- 1. Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.
2. Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
3. Pour chaque cheval ou autre bête de trait, attelé aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers et
4. Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et
5. Pour chaque personne à pied: Un denier.
6. Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à un denier et demi.
7. Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, autre animal de même taille: Un demi denier courto

J. F. LAROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT. P. U. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT. NARCISSE GALARNEAU. CYRILLE CHAPUT. JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT. AGAPT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

COLLEGE DE REGIOPOLIS,

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGE MACDONELL, V. G., assisté du Rév. J. FARRELL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; au tant par son fini et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrain.

La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve, St. Laurent, la Baie de Cataract et toutes les campagnes environnantes. Quant à la santé et au confort, aucune situation, près de Kingston, ne peut lui être comparée.

Les cours d'étude comprennent toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance.

Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médicaments, à moins que les parents ne veulent encourir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont tenues à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'Établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examiné, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé sera lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices public de la maison.

La discipline de collège est douce et paternelle, mais en même temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

La bonne conduite et l'assiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des réprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Rév. ANGE MACDONELL, au Collège de Kingston. Montréal, 18 août 1848.

A VENDRE,

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE.

Montréal 18 juillet 1848

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST VINCENT

MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fournitures d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

L. P. BOIVIN,

Com des rues

NOUVEAU-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son éta. blissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

PIERRE GARNOT

PROFESSEUR DE FRANÇAIS, LATIN, RHÉTORIQUE, BELLES-LETTRES, &c.

Rue St. Denis, N. O. 64, près l'Évêché.

Montréal, 9 novembre 1848.

AVIS.

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conforteront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT bons exemplaires de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avènement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeront avec nous, nous feront en leur reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville.

A Montréal, chez E. R. Fabre, etc., No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

P. GENDRON

IMPRIMEUR.

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que, LIVRES, PAMPHLETS, BILLETTS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CHEQUES, CARTES DE VISITES, TRAITES, ANNONCES DE DILIGENCES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRÈS-REDUITS.

ARCHITECTURE

M. CH. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Lou Haute-Ville Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6

Chaque insertion subséquente, 0 11

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraires, Trois-Rivières, VAL. GUILLET, etc. N. P. Québec, M. F. PILOTE, Pte. Direct. Ste. Anne, JOS. MIVET & JOS. CHAPLAIN PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.